

LE SYNDICAT, LES TRAVAILLEURS ET LE POUVOIR EN ALGÉRIE *

Abréviations : O. A. = *l'ouvrier algérien.*
R. T. = *Révolution et Travail.*
A. R. = *Alger républicain.*

L'Algérie propose à la réflexion un cas particulier de relations entre les syndicats et le pouvoir politique dans un pays du Tiers-Monde. Là comme ailleurs, les nouveaux dirigeants ont d'abord succombé à la tentation de contrôler directement la vie syndicale. Tout y conduisait, en effet : l'origine du mouvement ouvrier, étroitement lié à la lutte nationale; l'attitude des responsables syndicaux lors de la compétition pour le contrôle de l'Etat qui suivit l'accession à l'indépendance; la nature même de l'équilibre sur lequel reposait le régime, qui exigeait la constitution à brève échéance d'un appareil de direction homogène. Et bien que le syndicat ait été parfaitement domestiqué, que la politique socialiste ait progressivement intégré dans le Parti les anciens militants, l'Algérie nous propose en 1965 le paradoxe d'un chef d'Etat qui ordonne la démocratisation du syndicat : c'est que les travailleurs, au nom de qui se fait le socialisme, ont peu à peu retiré leur participation à la vie économique, mettant ainsi en danger le système politique patiemment échafaudé.

Il s'agit donc d'un jeu à trois partenaires : le pouvoir, la direction syndicale et les travailleurs, dont nous tenterons de définir les stratégies au cours de la période qui va de l'Indépendance à la préparation du deuxième Congrès (1962 à janvier 1965).

Cet article est fondé principalement sur l'étude de la presse algérienne. Mais deux années d'enquêtes sur le terrain nous ont permis de saisir sur le vif les attitudes de la « base », généralement négligées par la presse.

L'héritage.

Créée le 24 février 1956 sur l'initiative du F.L.N. (Front de Libération nationale) l'Union générale des Travailleurs algériens (U.G.T.A.) exprime l'étroite liaison du mouvement ouvrier algérien avec le mouvement national

(*) « Cette étude est grandement redevable à l'aide apportée pour l'année 1964-1965 par la Wenner-Gren Foundation à une recherche plus générale. Que la Fondation en soit ici remerciée ».

dans la « Plateforme de la Révolution algérienne » (1) arrêtée le 20 août 1956 en conclusion du Congrès de la Vallée de La Soummam. Ce texte résume les conclusions auxquelles sont parvenus les militants algériens au terme d'un long et douloureux débat avec les syndicats français :

a) L'indépendance politique est le préalable nécessaire à toute amélioration de la condition ouvrière en Algérie.

b) Au sein du mouvement pour l'indépendance, le syndicat remplit une fonction originale, impliquant son autonomie d'action : il intègre les travailleurs dans la lutte nationale par le biais des luttes sociales.

c) La composition sociale du syndicat doit être démocratisée :

« La « colonne vertébrale » est constituée non par une aristocratie ouvrière (fonctionnaires et cheminots) mais par les couches les plus nombreuses et les plus exploitées (dockers, mineurs, ouvriers agricoles, véritables parias jusqu'ici abandonnés honteusement à la merci des seigneurs de la vigne) ».

Les nécessités de la lutte font que la première direction est constituée par cette « aristocratie ouvrière » (2), et que, sauf dans l'Algérois, les ouvriers agricoles ne peuvent se syndiquer. C'est que l'U.G.T.A. hérite des structures syndicales de la C.G.T., qui s'est préoccupée essentiellement des travailleurs urbains. Et la guerre n'autorise pas de mutation décisive dans le recrutement des cadres, ni dans l'implantation des sections.

En quelques semaines, trois Unions régionales sont créées à Alger, Blida, Oran, groupant 110 000 adhérents (3). Le syndicat participe à toutes les grèves organisées par le F.L.N. (4). Aussi est-il l'objet d'une répression sévère : le premier secrétariat national est arrêté avec une centaine de militants le 24 mai 1956, après quatre mois d'existence légale; Aïssat Idir, le secrétaire général, mourra en prison en 1959. Chaque grève est suivie d'arrestations, en particulier celle du 28 janvier 1957, qui inaugure la « bataille d'Alger » : sept secrétariats nationaux se sont déjà succédés en moins d'un an. Presque tous les cadres sont internés dans les camps, où ils jouent un rôle actif dans l'organisation des détenus. Ceux qui ont échappé à l'arrestation s'enfuient en Tunisie et au Maroc, où ils animent les délégations extérieures de l'U.G.T.A. Le rôle de la Centrale devient alors secondaire, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Algérie : après Aïssat Idir, aucun syndicaliste ne participe plus à la direction de la Révolution; aucun non plus ne sera présent lors des négociations avec le gouvernement français. L'Union se contente

(1) Texte cité par André MANDOUZE, *La révolution algérienne par les textes*, Paris, 1962, Maspéro, pp. 124-126.

(2) Par exemple : AÏSSAT Idir, le 1^{er} secrétaire général, est chef du personnel dans une entreprise; BOUALEM BOUROUBA est cheminot; Atallah BENAÏSSA est employé d'hôpital; seul Rabah DJERMANE est docker, mais à partir de 1956 il devient un fonctionnaire syndical.

(3) Sur les origines du mouvement syndical en Algérie, voir Jean MEYNAUD et Anisse SALAH-BEY, *Le syndicalisme africain*, Paris, 1963, Payot; Amar OUZEGANE, *Le meilleur combat*, Paris, 1962, Julliard; *El Moudjahid*, n° 19, 28-2-1958, réédition 1962; R.T., n° 6, 1-5-1963.

(4) En 1955, — le syndicat est alors une « commission » du Parti —, les 5 juillet (pour commémorer l'anniversaire de la chute d'Alger en 1830), 20 septembre (à l'occasion de l'ouverture de la dixième session de l'O.N.U.), 1^{er} novembre (anniversaire du déclenchement de l'insurrection); en 1956, les 5 juillet, 23 octobre (pour protester contre l'enlèvement de BEN BELLA et de ses compagnons) et 1^{er} novembre; en 1957, du 28 janvier au 3 février, à l'occasion du débat sur l'Algérie à l'O.N.U.

de représenter le nationalisme algérien auprès des mouvements ouvriers étrangers, de former des militants et de gérer des œuvres sociales.

On voit donc ce que l'U.G.T.A. hérite de son passé : de la C.G.T., elle reçoit une organisation très centralisée, évitant les relations entre la base et le sommet, orientée principalement vers les travailleurs urbains du secteur moderne. Mais les conditions de la lutte pour l'indépendance ont marqué plus encore son développement : la clandestinité impose le choix des dirigeants par cooptation et non par élection, l'émigration de la direction hors du territoire national la coupe des travailleurs et favorise sa « bureaucratisation » ; l'accentuation des aspects diplomatique et militaire de la lutte nationale à partir de 1957 cantonne le syndicat dans un rôle secondaire.

La direction de l'Union n'a pas su utiliser cette position légèrement en retrait pour élaborer une doctrine économique et sociale ; elle n'en avait pas réellement les moyens, et surtout, la recherche et l'expression d'une doctrine autonome était impensable aussi longtemps que l'unité nationale n'était pas reconnue.

La tentation du contrôle direct

Dès le cessez-le-feu, les syndicalistes réorganisent l'U.G.T.A. Simultanément, ils encadrent les travailleurs dans leurs tentatives pour remettre en état les entreprises abandonnées. Mais la détérioration de la situation économique, l'inertie de l'Exécutif provisoire, l'opposition des willayas, hostiles à toute initiative non militaire, rend leur tâche difficile (5).

Lors du conflit entre les dirigeants de la Révolution pour la désignation du chef de l'Etat, l'Union propose sa médiation entre les différents groupes. Cette attitude est assortie du ferme rappel de sa représentativité : elle prétend réunir

« ... 500 syndicats d'Algérie représentant 250 000 travailleurs » (6), elle « tient à souligner que les destinées de notre patrie sont avant tout entre les mains des travailleurs » (7) ; elle exige un programme, c'est-à-dire « non pas une énumération de slogans, mais un inventaire détaillé des tâches, et des propositions concrètes pour les résoudre » (8).

Le 19 août 1962, la Commission exécutive désigne un Bureau national provisoire composé essentiellement d'anciens cadres internés (9). Devant la menace de guerre civile, celui-ci appelle la population à un meeting qui attire plus de vingt mille personnes ; le secrétaire des cheminots exprime clairement dans son discours l'option « populiste » de la Centrale :

« On parle au nom du peuple, mais on veut ignorer ce qu'il pense et ce qu'il dit ; que les chefs descendent de leur piédestal et écoutent les

(5) Rapport moral d'activité présenté au 1^{er} Congrès de l'U.G.T.A., O.A., n° 11, 18 janvier 1963.

(6) *La Dépêche d'Algérie*, 20 juillet 1962.

(7) *El Moudjahid*, n° 94, 13 juillet 1962.

(8) *A. R.*, 1^{er} août 1962.

(9) Parmi lesquels les quatre survivants du premier secrétariat national du 24 février 1956 : Majid ALI-YAHIA, Rabah DJERMANE, Atallah BENAÏSSA, Boualem BOUROUIBA.

paroles de la foule... Travailleurs algériens, sachez que vous êtes la force la plus importante de ce pays! » (10).

C'est là en effet une attitude logique : depuis quatre ans, l'Union a été reléguée hors des centres de décision politique; elle n'a pris aucune part à la réunion de Tripoli, où le conflit s'est noué. Elle n'a donc aucun intérêt à soutenir tel ou tel dirigeant, tous paraissant également opposés pour l'instant à céder une parcelle de leur pouvoir de décision aux travailleurs. Enfin, elle se sait représentative: malgré l'insuffisance de son implantation et le petit nombre de ses cadres, quelle autre organisation pourrait prétendre encadrer les travailleurs? Aussi tente-t-elle de ne rien sacrifier de son autonomie en se situant en-deçà des luttes de clan: celles-ci ne sont pour elle que des luttes pour le contrôle de l'appareil politique, qui ne sauraient affecter les travailleurs. Seule la guerre civile pourrait la contraindre à prendre position, à éliminer les différents candidats en paralysant la vie économique par une grève générale illimitée (10).

Après l'installation du Bureau politique puis du gouvernement, la Centrale reste fidèle à cette attitude: elle se félicite de l'issue de la « crise d'autorité » tout en réaffirmant ses deux exigences essentielles: la participation des travailleurs aux organes de décision (11), l'autonomie nécessaire de la Centrale par rapport au pouvoir politique.

Ce problème dominera la vie de l'Union pendant plusieurs mois. Le 19 octobre 1962, l'organe de l'U.G.T.A. propose l'ouverture d'un dialogue (12):

« L'U.G.T.A. est classée à tort dans l'opposition... A l'heure actuelle, elle n'a nullement l'intention de s'opposer négativement à un pouvoir que nous avons ardemment souhaité... »

tout en posant le préalable de la participation ouvrière :

« ... le socialisme ne se conçoit pas en excluant les paysans, les ouvriers et les travailleurs intellectuels de leur poste d'avant-garde ».

La réponse du Bureau politique à cette ouverture est double mais cohérente: d'une part il essaye d'affaiblir le Bureau national de l'U.G.T.A. en faisant contester sa représentativité par des Unions régionales intéressées à une alliance avec le pouvoir (13); d'autre part, il propose de négocier un accord définissant les relations entre le Parti et le syndicat.

Le texte de cet accord (14) est révélateur du rapport de forces entre les deux parties à la fin de l'année 1962. L'autonomie nécessaire du syndicat y est déduite de sa situation: il faut mobiliser les travailleurs « pour que

(10) *La Dépêche d'Algérie*, 1^{er} septembre 1962. Le Bureau politique contestera la neutralité de l'U.G.T.A. dans cette affaire: cf. les déclarations de KHEMER, *La Dépêche d'Algérie*, 4 septembre 1962; BEN BELLA, *Le Monde*, 14 septembre 1962.

(10) Cf. note page précédente.

(11) L'U.G.T.A. regrette publiquement que les travailleurs ne soient pas représentés à l'Assemblée nationale, chargée de désigner un gouvernement (A.R., 20 septembre 1962).

(12) O. A., n° 2, 19 octobre 1962.

(13) Les Unions régionales de Bone et Blida, respectivement dirigées par Mohammed-Tahar CHAFAI et Safi BOUDISSA; le premier sera le « tombeur », du Bureau national provisoire au Congrès; le rôle du second apparaît moins clairement, mais il entrera au Bureau national après le premier congrès, et deviendra ministre du travail en 1964.

(14) A. R., 21 décembre 1962.

l'Algérie sorte du sous-développement « — et apparemment ni le Parti, ni l'armée, ni l'administration ne peuvent y prétendre. Les syndicalistes, qui jouent là leur carte la plus forte, prennent soin de faire préciser en quoi consiste cette autonomie :

« Sur le plan organique :

- 1) Les travailleurs élisent démocratiquement les responsables en dehors de la présence de toute personne étrangère au syndicat;
- 2) les travailleurs tiennent leurs réunions et organisent librement leur congrès;
- 3) les travailleurs désignent eux-mêmes les membres aux différents comités d'entreprise, de gestion ouvrière, ou de coopératives;
- 4) les syndicats, les unions locales, unions régionales, unions provinciales et fédérations reçoivent leurs directives directement de la centrale;
- 5) le parti veillera constamment à respecter et à faire respecter l'autonomie organique et de gestion de l'U.G.T.A. dont le rôle essentiel est de défendre les intérêts matériels et culturels des travailleurs;
- 6) le parti n'admettra aucune mesure portant atteinte à la liberté d'action et d'expression des militants syndicalistes dans le cadre des activités syndicales de leur organisation ».

La seconde partie de l'accord est beaucoup moins favorable au syndicat. Sans doute admet-il que :

« ... l'orientation et le programme de l'U.G.T.A. sont définis par le Congrès des travailleurs »..., mais

« ... l'U.G.T.A. doit apporter dans toute la mesure de ses moyens et sans aucune restriction sa nécessaire contribution à l'élaboration (15) et à l'exécution de la politique économique et sociale du pays.

... l'U.G.T.A. harmonisera son action intérieure et extérieure, ses prises de position et son orientation générale avec la direction du parti du F.L.N. par le moyen de contacts périodiques ».

Le dernier paragraphe de l'accord, relatif à la préparation du Congrès, passe à peu près inaperçu sur le moment; mais la suite des événements lui donnera un relief particulier :

« ... la commission chargée de préparer le premier congrès est élargie ».

La lecture de la presse suggère en effet que les trois nouveaux membres de la commission (16) sont nommés par le Parti et que leur mission, lors du Congrès, est de renverser le Bureau national provisoire.

Malgré les ambiguïtés de cet accord, le Bureau national retire un certain prestige de cet affrontement : il a montré qu'il ne craint pas de défendre l'autonomie du syndicat et le principe de la participation ouvrière aux décisions politiques à une époque où la crainte du Parti rend silencieux les « démocrates ».

(15) Dans les faits, il ne sera jamais question de faire participer l'U.G.T.A. à l'élaboration de la politique économique.

(16) Mohammed-Tahar CHAFAT, de Bône; BENGHAZY-CHEIKH, ancien secrétaire-général adjoint du syndicat M.N.A., l'U.S.T.A., rallié à l'U.G.T.A. en 1958 (*El Moudjahid*, n° 21, 1^{er} avril 1958); le rôle du troisième personnage n'apparaît pas à la lecture de la presse.

Le premier Congrès s'ouvre donc dans une atmosphère assez incertaine, que n'éclaire pas le discours inaugural du Président Ben Bella : il expose le contenu de l'accord passé entre le syndicat et le Parti en soulignant le rôle de la « base » pour le bon fonctionnement de celui-ci (17); mais d'autre part, il met en garde le syndicat contre la « tentation ouvriériste » (du syndicalisme revendicatif à l'occidentale) en soulignant qu'il n'est pas actuellement représentatif de l'ensemble des travailleurs algériens, ne groupant qu'une « catégorie privilégiée de la société » :

« Le spectacle d'aujourd'hui sera plus convaincant lorsque 80 pour cent des présents seront des fellahs, lorsque les fellahs seront organisés en syndicats agricoles ».

Il y a une certaine vérité dans les paroles du Président, car tout travailleur est privilégié par rapport à une multitude de chômeurs; mais il faut dire aussi que les revenus ouvriers sont nettement inférieurs à ceux des autres « privilégiés » que sont, par exemple, les employés (18); que les travailleurs les plus revendicatifs au cours des mois précédents n'étaient pas les plus privilégiés; enfin, que le Bureau provisoire est convaincu, lui aussi, de la nécessité de syndiquer les travailleurs agricoles et les fellahs : ce fut une des raisons de sa rupture avec les syndicats français, et c'est un élément essentiel de son programme d'organisation.

Le lendemain est présenté le rapport d'orientation élaboré par le Bureau provisoire; on y trouve une appréciation sévère de la situation économique et politique, et une tentative pour définir les tâches économiques et sociales de la Révolution — à vrai dire assez abstraite et irréaliste. Le passage le plus significatif pour notre propos est celui qui traite du rôle du syndicat. Celui-ci est une organisation de masse regroupant tous les travailleurs, dans le but de les constituer progressivement en « classe dirigeante ». Il représente les intérêts d'une seule catégorie sociale, les travailleurs, et ne saurait de ce fait se confondre avec un Front de Libération nationale qui est l'expression politique d'une période de transition (19). Le rôle du syndicat consiste donc à préparer les travailleurs à prendre possession de l'appareil de l'Etat en leur donnant une formation économique et politique, mais aussi en contrôlant dès à présent l'action du gouvernement et du Parti.

Cette thèse suscite la réaction indignée d'un défenseur du Bureau politique qui rappelle que

« c'est le F.L.N. qui a créé l'U.G.T.A. Et c'est lui qui lui a permis de représenter les travailleurs algériens à travers le monde » (20).

(17) « ... la base qui agit, pense, élabore en permanence fournit des réflexions et idées à une direction qui ne doit pas seulement faire un travail de laboratoire, mais s'appuyer, se fonder, sur les militants du pays. Il faut être là où s'exercent les actions fondamentales de la Nation, être en contact permanent avec les réalités. La pensée permanente de la base est transmise au sommet qui corrige, oriente; c'est un mouvement réciproque de bas en haut continu, qui permettra d'élaborer une pensée valable totale, programme de l'action que nous sommes en train de mener » (A. R., 18 janvier 1963).

(18) La presse syndicale algérienne fait état de salaires ouvriers variant de 120,00 F. à 250,00 F. par mois. Alors que les plus modestes employés débutent à 300,00 F ou 350,00 F par mois.

(19) Cf. aussi l'éditorial de *l'Ouvrier algérien*, n° 10, 11 janvier 1963.

(20) Mohammed-Tahar CHAFAT, secrétaire de l'U.R. de Bône.

Le troisième jour, les délégués trouvent l'entrée du congrès interdite par des militants de la Fédération du Grand Alger du F.L.N. Les secrétaires nationaux sortants parviennent difficilement à entrer dans la salle; la matinée se passe en négociations avec le Président BEN BELLA et le ministre du travail; apparemment sans résultat, puisque l'après-midi deux mille chômeurs, obéissant aux consignes du service d'ordre du F.L.N. envahissent la salle et empêchent l'expression de toute opinion favorable au Bureau provisoire (21).

Celui-ci est alors démis au profit d'éléments moins indépendants, parmi lesquels les « fossoyeurs » de la direction sortante.

Après une lutte d'influence qui a duré plusieurs mois, et au moment même où la négociation paraît aboutir, le syndicat est donc absorbé par le Parti.

Ces événements posent trois problèmes distincts, auxquels on peut donner une réponse provisoire :

- a) pourquoi le pouvoir ne peut-il supporter l'existence d'une centrale syndicale indépendante ?
- b) pourquoi a-t-il gagné cette première manche, et quelles sont les limites de sa victoire ?
- c) quelles conséquences s'ensuivent pour le mouvement ouvrier algérien et pour l'évolution politique générale du pays ?

a) Au début de l'année 1963, l'autorité du gouvernement est encore mal assise : la crise de l'été 1962 a été tranchée par l'armée de l'extérieur, qui est apparue alors comme la seule force organisée du pays, et ne se prive pas de le rappeler. Néanmoins, elle n'est pas alors une menace parce qu'elle poursuit les mêmes buts politiques que le Président BEN BELLA; peut-être aussi préfère-t-elle laisser à d'autres la tâche de remettre en état l'économie du pays.

Pour limiter les prétentions de cet allié inquiétant, le Président n'a d'autre issue que de constituer un appareil politique — le Parti — où toutes les forces sociales acceptent de coopérer.

Mais ce n'est pas là une tâche aisée : d'une part, ceux qui l'ont reconnu les premiers en juillet 1962 entendent recueillir les fruits de cette attitude en prenant seuls la direction de l'appareil politique. D'autre part, comme le note le programme de Tripoli, le Parti n'est encore qu'un Front, un rassemblement d'intérêts hétérogènes. Le Bureau politique a dû accepter tous les appuis qui s'offraient à lui, depuis celui de la petite bourgeoisie représentée par Ferhat ABBAS, jusqu'à celui de l'A.L.N. de l'extérieur.

Enfin, la « gauche » (22) s'est plutôt opposée à la montée de BEN BELLA. Elle est d'ailleurs très peu nombreuse, et profondément divisée; son idéologie est assez confuse, certains identifiant modernisme et socialisme, et d'autres,

(21) Récit dans A.R., 21 janvier 1963.

(22) Nous désignons par ce terme tous les groupes ou individus qui se présentaient comme tels à l'époque : citons pêle-mêle, la future équipe de *Révolution africaine*, autour de Mohammed HARB, certains membres de l'ancienne Fédération de France du F.L.N., le Bureau provisoire de l'U.G.T.A., le P.C.A., Mohammed BOUDIAF, Hocine AIT-AHMED, etc.

populisme et socialisme; le caractère commun de toutes ces tendances est d'être coupées à la fois des bases populaires et de l'exercice du pouvoir — ce qui explique partiellement l'irréalisme de ses projets.

Aussi la création d'un Parti fortement organisé pourvu d'une idéologie socialiste, constituant l'avant-garde d'une base ouvrière et paysanne, est-elle encore un objectif lointain en janvier 1963. A cette époque, ce que l'on nomme le Parti, est une sorte d'appareil sans programme et sans efficacité dès qu'il ne s'agit plus de s'opposer à toute initiative étrangère à lui.

On a dit parfois que le mouvement était étranger au coup de force contre la direction de l'U.G.T.A. Il est peut-être vrai qu'aucun des trois responsables gouvernementaux présents au Congrès n'ait donné l'ordre à la Fédération du Grand Alger d'envahir la salle; peut-être même l'ont-ils regretté, bien que cela n'apparaisse guère dans les discours de clôture.

Il reste que l'existence d'une Centrale organisant les travailleurs indépendamment du Parti, pouvait condamner celui-ci à demeurer une abstraction, et constituait de toute manière une menace à gauche pour le gouvernement. D'autant qu'elle était dirigée par une équipe dynamique et prestigieuse — même si « ouvrieriste » et irréaliste — décidée à faire entrer dans les faits l'autogestion des entreprises par les travailleurs, et la participation de leurs représentants aux décisions économiques. Ceci posait un problème d'autorité au Bureau politique et au gouvernement, dont la stratégie paraît être de rendre progressivement impossible toute politique socialiste indépendante d'eux. Et ils réussiront entièrement dans cette opération.

b) Il semble que le Bureau politique ait gagné cette première manche, essentiellement parce que la direction du syndicat n'imaginait pas qu'on puisse en venir au coup de force; à l'envahissement de la salle du Congrès par les hommes du Parti, ils n'ont opposé qu'un tract, et leur tristesse. C'est qu'ils sont encore incapables de mobiliser les travailleurs pour défendre une organisation qu'ils savent faible. Ils craignent aussi la création d'une Centrale concurrente: « il faut garder notre unité syndicale comme la prunelle de nos yeux », dit un responsable. Il leur paraît moins coûteux d'abandonner provisoirement la direction d'un syndicat unique, que de créer une situation de concurrence ouverte entre eux et le Bureau politique.

Par ailleurs, ils savent que leur défaite n'est ni complète, ni définitive parce qu'ils sont les seuls cadres syndicaux compétents et représentatifs. Quelques membres de la direction sortante figurent dans la nouvelle Commission exécutive et dans le Secrétariat national; car le pouvoir ne veut pas rompre tout contact avec eux et se réserve la possibilité de les réintégrer, mais dans des conditions définies par lui seul.

Enfin, un coup de force absolu contre l'U.G.T.A. est impossible: la direction a été renversée parce qu'elle ne représentait les travailleurs que virtuellement; mais elle seule peut y prétendre, et si le pouvoir veut un jour organiser les travailleurs (contre l'armée, par exemple, mais aussi pour les convaincre de mieux produire), il ne peut supprimer toute vie syndicale.

c) Les conséquences de ce coup de force contre la direction « légitime » du syndicat sont néanmoins assez lourdes : la direction issue du 1^{er} Congrès échouera complètement dans sa tentative pour organiser les travailleurs : exclus de l'organisation qui devrait les représenter, ils retireront progressivement leur participation à la vie des entreprises. La baisse de la production, les grèves sporadiques et irréfléchies, seront les signes de cet état de choses. Sur le plan politique cela signifie aussi que le pouvoir renonce provisoirement à s'appuyer sur les travailleurs organisés dans une Centrale représentative; ceci le conduira à gouverner par la conciliation des différentes fractions de la catégorie dirigeante : tâche ingrate et finalement impossible.

Le regroupement de l'avant-garde autour du Parti

Le syndicat ayant été purgé de ses dirigeants les plus indépendants, c'est autour du Parti que va se faire le regroupement des cadres politiques acquis au socialisme. Il est intéressant à cet égard d'analyser la signification des décrets de mars 1963 qui sont comme l'acte de naissance du socialisme algérien.

Après sa désignation par le 1^{er} Congrès, la direction de l'U.G.T.A. ne paraît avoir aucune perspective d'action — par timidité, ou impuissance. C'est une initiative gouvernementale qui lui donnera son programme : elle accueille avec soulagement les « décrets historiques » de mars sur l'autogestion des entreprises vacantes, parce qu'ils justifient sa soumission et lui tracent une ligne de conduite.

Que signifient ces décrets (23) pour l'évolution du rapport des forces politiques ? Certes, ils institutionnalisent une situation de fait — l'occupation des entreprises vacantes par les travailleurs, le manque de cadres techniques pour les gérer — mais ils ont surtout une signification politique : le gouvernement souhaite se donner des bases populaires pour équilibrer les pressions qui limitent son autorité — celle d'une armée dangereusement indépendante, favorable à un « socialisme » autoritaire; d'une bourgeoisie commerçante, peu nombreuse mais jouissant d'appuis dans l'administration et à l'étranger, poussant à la libéralisation des échanges économiques; de l'appareil du Parti, enfin, que le Président gouverne moins qu'il ne le voudrait, dont l'incompétence et la prétention à intervenir dans les affaires locales irrite la population.

Les décrets de mars, la « réorganisation démocratique » des comités d'autogestion et la nationalisation des terres détenues par les étrangers en octobre 1963 ont un grand retentissement auprès des ouvriers et des paysans. Désormais ils considèrent BEN BELLA comme leur allié personnel contre la « bourgeoisie » et la « bureaucratie » (ce terme désignant à la fois dans leur esprit le Parti et l'administration).

Il faut noter cependant que cette alliance n'est encore que virtuelle, purement idéologique; le pouvoir et les masses communient dans une idéo-

(23) Cf. textes in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, II, 1963; étude de M. PARODI : « L'autogestion des exploitations agricoles modernes en Algérie ».

logie populiste qui traduit le manque d'intermédiaires organisés entre eux : on exalte les « travailleurs aux mains calleuses », le « peuple », on menace les bourgeois d'une cure d'amaigrissement au « hammam de la Révolution », on met au collège les petits ciréurs. Mais à cette idéologie correspond, de la part des dirigeants, une pratique hyper-bureaucratique caractérisée par une crainte panique des relations face à face avec les inférieurs, des conduites autoritaires à distance, — afin de résoudre les tensions créées par un sentiment obsédant d'incompétence, et par l'incertitude quant au statut (24). Même le syndicat est assimilé par les travailleurs à un organisme de direction : « l'U.G.T.A. ? c'est l'administration qui nous a le plus aidés » déclare un ouvrier d'un comité de gestion (25).

On a donc l'impression que les mesures relatives à l'autogestion sont moins le début d'un processus de socialisation — au cours duquel les travailleurs devraient se constituer en classe dirigeante — qu'une arme brandie par le Président sous le nez de ses concurrents : la menace d'une jonction réelle avec les travailleurs. Tout se passe comme s'il pensait son action dans le cadre des luttes pour le contrôle du pouvoir à l'intérieur du groupe dirigeant, sans voir que le soutien organisé des travailleurs éliminerait ses concurrents.

Quoi qu'il en soit, les cadres politiques et syndicaux, jusqu'ici hostiles au pouvoir, acceptent cette ouverture à gauche et soutiennent le Président contre les ennemis de l'autogestion.

Au mois d'avril 1964, le Congrès du Parti (26) permet de définir une plateforme idéologique assez large pour les rallier. La campagne d'adhésion au Parti, qui fait suite à son congrès, connaît un succès certain, que vient renforcer la défaite de l'opposition au cours de l'été. Après l'arrestation d'Aït AHMED il est clair que tout progrès à gauche se fera dans le cadre du Parti, auquel ont d'ailleurs adhéré la plupart des responsables syndicaux, tant anciens qu'actuels.

L'affaiblissement du syndicat.

Alors que le Parti regroupe autour de lui l'essentiel de « l'avant-garde », la direction du syndicat se révèle progressivement incapable de jouer le rôle limité qui lui a été assigné lors du 1^{er} Congrès : encadrer les travailleurs.

Ceci peut être mis en évidence par l'analyse de trois phénomènes :

- a) la constitution d'une direction syndicale occulte et indépendante de la direction officielle, au début de l'année 1963;
- b) l'incapacité du syndicat à empêcher la création d'une Fédération des

(24) Les relations entre supérieurs et inférieurs présentent d'autres caractères, liés à ceux-ci et qu'il serait trop long d'analyser ici; une forte pression égalitariste qui interdit de reconnaître les formes de commandement autoritaire; l'impossibilité de résoudre un conflit d'autorité avant que toutes les ressources formelles du système hiérarchique n'aient été épuisées, etc.

(25) Remarque communiquée par M. Damien HELIE, qui effectue une étude sur l'autogestion industrielle.

(26) Analysé dans cet *Annuaire* par M. le TOURNEAU.

ouvriers agricoles, dans laquelle l'administration de l'agriculture prend les postes-clés;

- c) la réponse des travailleurs au manque d'encadrement syndical, à la fin de l'année 1964, par une série de grèves spontanées.

a) Certains militants, pour la plupart membres fondateurs de l'U.G.T.A., se résignent mal à l'inexistence de la Centrale après le I^{er} Congrès. Les responsables des syndicats de cheminots et de postiers, en particulier, qui ont toujours été à l'avant-garde du mouvement ouvrier algérien, constituent un « cartel interfédérations et inter-syndicats » (27), qui peu à peu assume l'essentiel du travail d'encadrement. Sous la direction officielle, coupée des travailleurs, se dessine donc une direction occulte, seule capable de les mobiliser — par exemple pour la constitution des « brigades de travail volontaire » destinées à aider les comités de gestion.

Le Cartel intervient de façon décisive lors d'une manifestation de l'Union générale des commerçants algériens (U.G.C.A.) qui constituait une sorte de chantage des commerçants à l'égard du gouvernement. Alors que la direction officielle de l'U.G.T.A. apparemment inconsciente de la signification de la manifestation, siège aux côtés des dirigeants de l'U.G.C.A., les membres du Cartel organisent une contre-manifestation populaire à laquelle participent vingt mille personnes. Les dirigeants de l'U.G.C.A. sont hués par la foule, à laquelle le Président BEN BELLA, survenu sur ces entrefaites, donne raison :

« Je tiens à vous dire, déclare-t-il, que la Révolution algérienne n'est pas celle des commerçants, et pour que tout soit clair, net, précis : c'est la Révolution des fellahs et des cirieurs »...

Pour la première fois, le pouvoir se doute qu'une direction syndicale préfabriquée peut commettre des erreurs susceptibles de compromettre sa politique; et qu'il faudra bien un jour réintégrer la direction occulte, qui vient de manifester avec éclat son audience auprès des travailleurs (28).

b) Le congrès constitutif de la Fédération nationale des travailleurs de la terre (F.N.T.T.) montre l'isolement des travailleurs par rapport à toutes les catégories de dirigeants fussent-ils syndicalistes, à la fin de l'année 1964.

On sait que l'administration de l'Office national de la réforme agraire (O.N.R.A.) considère les domaines autogérés comme relevant de sa seule autorité. Depuis sa création en 1963 elle s'est souvent opposée à l'implantation des sections syndicales sous prétexte que les institutions d'autogestion les rendent inutiles. La Charte d'Alger fait cependant de la lutte contre le « bureaucratisme » une tâche essentielle des syndicats (29) ce qui peut

(27) A.R., 30 avril 1963; *Le Peuple* 30 mai 1963; A.G.T.A. : « Lettre aux travailleurs algériens », s.d.; tract « Le cartel inter-fédérations et intersyndical U.G.T.A. », s.d.

(28) Le Cartel devait se dissoudre en juin 1963, après avoir été dénoncé comme « contre-révolutionnaire ». Certains de ses membres devaient adhérer au Parti en juillet 1963.

(29) Thèse 19 = « Les syndicats, s'ils n'ont pas un objectif revendicatif de classe, ont cependant un rôle très important dans la lutte contre les formes de bureaucratisme qui pourraient surgir. Croire qu'une société nouvelle puisse échapper à toutes les contradictions est utopique. Seule la démocratie socialiste empêche ces contradictions de se transformer en antagonismes ».

s'adresser aussi à l'O.N.R.A. On va voir comment ce congrès, préparé par les syndicalistes pour donner plus de poids aux travailleurs dans leurs débats avec l'administration, sera progressivement monopolisé par celle-ci.

Dès les pré-congrès, l'administration est présente : les travailleurs sont invités à exposer « franchement » leurs difficultés devant la plus haute autorité locale du secteur autogéré. Les responsables syndicaux soutiennent les travailleurs, mais ceux-ci ne peuvent espérer être défendus en cas de conflit avec le Commissaire départemental de l'O.N.R.A. (30), car les sections syndicales rurales sont pratiquement inexistantes. Aussi se montrent-ils assez passifs. Le débat essentiel est celui qui oppose les Commissaires départementaux aux responsables des Unions régionales à propos de la participation au congrès de représentants de l'administration (31).

La presse, même officielle, souligne le danger d'une Fédération de travailleurs dirigée par l'administration. Les Unions régionales et l'O.N.R.A. désignent séparément leurs délégués, et à l'ouverture du congrès, la commission des mandats se déclare incapable de statuer sur ce qui apparaît comme une épreuve de force. Certains délégués ouvriers quittent le congrès pour manifester leur désapprobation, d'autres déclarent qu'ils n'accepteront pas « de marcher comme des moutons sous les bâtons de la bureaucratie ». L'arrivée du Président BEN BELLA, accueilli aux cris de « Fais triompher la vérité ! » — ne résoud pas les tensions : il approuve les travailleurs sur le principe de leur autonomie, se désolidarise de la gestion de l'O.N.R.A. mais ne dit mot de la composition de la Fédération, ni de la représentation de l'administration au congrès.

Les interventions des délégués ouvriers sont autant de condamnations violentes de l'O.N.R.A. dont le I^{er} congrès de l'autogestion avait un an plus tôt exprimé l'essentiel. Mais ce qui est neuf, c'est cette sorte d'héroïsme désespéré de certains délégués :

« Frères, celui qui veut parler ne doit pas avoir peur. Il n'y a que Dieu qui puisse faire vivre ou mourir ». Les ouvriers se lèvent et applaudissent. Des voix répètent : « N'ayez pas peur. Vive le socialisme ». « Frères, la bourgeoisie des 404 a voulu m'acheter, mais elle n'a pas pu. Nous voulons que le Gouvernement enlève aux gros ventres engraisés pour donner aux pauvres ». L'orateur quitte la tribune en criant : « à bas les oppresseurs ! que la vérité triomphe ! ». Les ouvriers l'applaudissent et scandent ses slogans en dansant. » (32).

Ces déclarations trahissent l'isolement et l'impuissance profonde des travailleurs, pour qui l'expression — orale et corporelle — de leur situation paraît être la seule libération possible. Ils savent déjà que leur première tentative d'organisation sera paralysée par ceux-là mêmes contre qui ils

(30) En principe le Commissaire n'a aucun pouvoir disciplinaire; en fait, les conflits importants ne peuvent être réglés que devant lui.

(31) Les débats seront violents à Constantine et Alger, dont les Unions régionales viennent de désigner leurs responsables. Parmi ceux-ci, d'anciens membres du Bureau provisoire (1962) et du Cartel (1963) reviennent au premier plan, et joueront un rôle essentiel lors du II^e Congrès.

(32) Récit d'un témoin.

s'organisent — ce que la composition du Secrétariat national de la Fédération vient confirmer : le Secrétaire général est un Commissaire départemental de l'O.N.R.A. et d'autres responsables administratifs figurent dans la Commission exécutive (33).

c) Dès le début de l'année 1963, des grèves éclatent sporadiquement dans le secteur privé, essentiellement détenu par des étrangers. Les causes en sont soit des revendications pour une amélioration du niveau de vie (traditionnellement menacé par la hausse des prix en période de Ramadan) et des conditions de travail (34), soit la lutte pour la reconnaissance de la section syndicale et du comité d'entreprise (35).

Le patronat étranger se montre en général intransigeant chaque fois qu'il pourrait gagner à voir nationaliser son entreprise (36); sinon, il accepte de négocier des accords à condition qu'ils soient garantis par des représentants du gouvernement et de la Centrale. Plusieurs grèves sont suivies de l'abandon de l'entreprise par son propriétaire, et de sa mise sous comité de gestion. Presque toutes les grèves sont victorieuses. Mais elles ne sont pas toujours voulues par la direction de l'Union (37) que les travailleurs mettent parfois devant le fait accompli — et moins encore par le gouvernement, qui se soucie peu d'hériter d'entreprises marginales, ayant perdu leur marché, leurs cadres et une partie de leur équipement. Il ne souhaite pas non plus décourager les entrepreneurs qui ont accepté de reconnaître les conséquences de l'indépendance, ni ceux qui pourraient participer à l'industrialisation de l'Algérie. Aussi condamne-t-il certaines grèves sans ambiguïté (38).

C'est évidemment la Centrale qui se trouve dans la position la plus délicate, étant responsable à la fois devant les travailleurs et devant le gouvernement. Elle se rend bien compte qu'il ne suffit pas de condamner les grèves spontanées mais qu'il faut aussi les empêcher. Peu à peu l'idée

(33) La lecture de la presse suggère qu'il y a eu négociation entre l'U.G.T.A. et l'O.N.R.A. Celui-ci prend la direction du syndicat, mais s'engage à réaliser un programme limitant ses prérogatives. Ceci expliquerait le caractère antibureaucratique des résolutions, votées par un Congrès qui consacre la mainmise de l'administration sur un syndicat.

(34) Par exemple : à la C.A.F.M.O. de Rouïba, fabrique de meubles métalliques (30 décembre 1962); aux Etablissements Ricci de Blida, fabrique de pâtes alimentaires, R. T. n° 0, 23 février 1963; aux établissements Saint-Frères (sacs et bâches) et Altairac (confection) en juin 1963; en 1964, à la briquetterie Rivet (18 février), à la briquetterie Torelli (26 mai); chez Dunlop (19 mai), Neyrpic-Afrique, Durafour (R. T., n° 38, 14 mai 1964), etc.

(35) Surtout dans les entreprises pétrolières, par exemple la grève à la Compagnie générale de géophysique (R. T., n° 40, 28 mai 1964).

(36) Par exemple, les grèves aux Moulins Granal (R. T., n° 40, 13 décembre 1963), à la cartonnerie-papeterie moderne d'El-Harrach (R. T., n° 20, 12 décembre 1963).

(37) Par exemple la grève aux établissements Biotic en janvier 1964 (condamnée dans l'éditorial de *Révolution et Travail*, n° 23, 23 janvier 1964); les grèves des dockers (25 février 1963) seront évoquées plus bas. Elles sont condamnées par l'éditorial du 1^{er} numéro de R. T. (2 mars 1963) intitulé « Conscience », et qui conclut : « quant à nous, notre tâche est claire, elle se résume en un mot : « Travail »; le 5 janvier 1964 la Commission exécutive de l'U.G.T.A. « condamne les grèves spontanées », (R. T., n° 22, 9 janvier 1964).

(38) Le ministre du travail demande aux dockers de « donner l'exemple de sacrifice et de discipline » (R. T., n° 2, 8 mars 1963). Dans un interview accordé au journal *Révolution et Travail* (n° 3, 22 mars 1963) il déclare : « Le mouvement ouvrier algérien est un outil de reconstruction nationale... le droit de grève est reconnu par la charte de Tripoli; mais les grèves injustifiées et excessives ont des conséquences néfastes pour l'économie du pays ».

se fait jour que les conflits du travail ne doivent pas être réglés par les travailleurs eux-mêmes, mais par le responsable de l'Union locale qui négocie avec le patron un accord sur les salaires, les conditions de travail et la reconnaissance du comité d'entreprise. La grève devient ainsi une arme utilisée seulement quand toutes les possibilités de négociation sont épuisées par le syndicat, éventuellement appuyé par un représentant du gouvernement.

A la fin de l'année 1964, les grèves prennent un visage différent : elles n'affectent plus seulement le secteur privé détenu par les étrangers (39) mais aussi les entreprises algériennes (40) et des entreprises du secteur public (41) — autogérées; enfin, elles touchent parfois des secteurs vitaux pour l'économie algérienne : par exemple, les chantiers de construction du troisième oléoduc (Société John Brown), et le port d'Alger, dont les dockers paralysent le trafic pendant plusieurs jours.

Ces grèves ont un caractère commun : elles sont déclenchées à l'insu des responsables syndicaux dont elles révèlent l'incapacité à encadrer les travailleurs (42). A cet égard, deux cas sont particulièrement significatifs : celui des ouvriers de l'autogestion agricole et celui des dockers.

Le retard dans le règlement des salaires est à l'origine des grèves dans les comités de gestion agricoles. Les travailleurs ne peuvent pas faire indéfiniment crédit à l'entreprise, si l'on songe que les ouvriers permanents gagnent 200,00 D.A. les mois où ils travaillent vingt-cinq jours. Les grèves éclatent en décembre et janvier, qui sont les mois les plus durs pour les ouvriers : le mauvais temps réduit le nombre de jours de travail, le Ramadan fait monter les prix. Le syndicat ne tente rien pour accélérer le paiement des salaires; c'est qu'il lui faudrait s'attaquer aux puissants Centres coopératifs de la réforme agraire, qui remplissent l'office de banques du secteur autogéré, à côté desquels les fonctionnaires syndicaux ne sont rien.

Les grèves éclatent spontanément, même si les travailleurs sont tous adhérents à la F.N.T.T. Le responsable syndical apprend le déclenchement de la grève en même temps que les autres responsables et il se rend avec eux sur les lieux pour raisonner les ouvriers — avec le même insuccès : c'est qu'il est pour eux un étranger, qu'ils rencontrent seulement à l'occasion du règlement des timbres syndicaux.

Si la grève autorise des victoires sur des objectifs précis — comme le règlement des arriérés de salaire, les revendications portant sur l'ensemble des relations des comités de gestion avec l'administration restent insatis-

(39) Dans le secteur privé, les grèves sont cette fois d'une longueur inusitée. Par exemple, chez Durafour (R. T., n° 69, 24 décembre 1964); Saint-Frères (R. T., n° 72, 13 janvier 1965).

(40) Par exemple, la grève des Bains-Maures d'Alger (R.T., n° 71, 7 janvier 1965; 73, 20 janvier 1965).

(41) Par exemple, la Société nationale des tabacs et allumettes (13 janvier 1965; l'entreprise ex-Veuve Cotte (R. T. du 11 février 1965, n° 76); les moulins ex-Granal (*ibid.*). Certaines fermes en autogestion dans le département d'Al-Asnam (arrondissement d'El-Khemis, 19 janvier 1965, par exemple).

(42) Voir à ce sujet l'intéressant article de S. Levrero « La dialettica sindacato-sistema in Algeria » in *Rassegna sindacale*, n° 56, 7 mars 1965.

faites. On a vu comment l'expression même en avait été difficile au congrès de la F.N.T.T., et les travailleurs ne comptent pas sur l'administration pour limiter ses propres abus. Ils répondent à cette situation de dépendance en retirant leur participation à la gestion des domaines dont ils sont en principe responsables. En 1964, l'autoconsommation des produits agricoles par les travailleurs, les négligences dans l'entretien du matériel, l'affaiblissement des rendements mettent en danger le secteur public. Et il ne semble pas que l'administration ni le syndicat puissent remédier à cet état de choses.

La grève des dockers met en évidence d'autres faiblesses de l'organisation syndicale. A l'origine, on trouve des revendications sociales : les salaires n'ont pas été relevés depuis quinze ans; le travail est monopolisé par les « professionnels » et la baisse d'activité du port depuis l'indépendance ne laisse aucune chance de trouver du travail aux « occasionnels ». La cause immédiate : « ce jour-là, cent cinquante vieux dockers manifestaient contre le bureaucratisme de ceux qui leur avaient fait signer des feuilles de démission leur promettant la retraite » (43). Quand elle est versée, celle-ci n'est en effet que de 100,00 D.A. par mois. Les C.N.S. (équivalent des C.R.S. français) interviennent pour disperser les manifestants. Le lendemain 3 500 dockers sont en grève.

Cette fois l'intervention du délégué syndical est inopérante. Les travailleurs l'accusent de collusion avec le patronat, dénoncent le manque de démocratie syndicale, exigent le vote à bulletins secrets pour que les « occasionnels » puissent être représentés dans la section syndicale.

Le conflit est finalement réglé par une intervention personnelle du Président BEN BELLA, qui leur garantit une augmentation immédiate de 20 % du salaire de base et l'établissement de la démocratie syndicale. On retrouve là l'opposition entre le Président « ami du peuple » et son appareil « soutien-des-exploiteurs ».

La direction de la Centrale, tout en reconnaissant partiellement les faiblesses de son organisation, prend d'abord une position très fermée à l'égard des grèves :

« Certes, le froid, le Ramadan et la hausse des prix ont sans aucun doute énervé les travailleurs, mais ce n'est aucunement une raison, surtout quand il s'agit du secteur public. Il ne faudrait quand même pas perdre de vue que le Gouvernement est un gouvernement socialiste, issu du peuple. Les travailleurs devraient plutôt l'aider dans sa rude tâche de construction que de la lui compliquer par des mouvements stériles. Les grèves dans le secteur public sont inadmissibles » (44).

Mais quelques jours avant le congrès de l'U.G.T.A. le reporter de *Révolution et Travail* conclut une série d'enquêtes par une appréciation plus nuancée : il distingue entre les « grèves légitimes » (dans le secteur privé détenu par les étrangers, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, ou pour la reconnaissance de la section syndicale) et « celles qui le

(43) R. T., n° 72, 13 janvier 1965; n° 76, 11 février 1965.

(44) R. T. n° 73, 20 janvier 1965.

sont moins » (dans le secteur privé détenu par des Algériens dans les entreprises en autogestion, dans les entreprises importantes pour l'économie algérienne). Mais au lieu d'accabler les travailleurs, il préfère « d'abord chercher la racine » dans l'attitude des pouvoirs publics, dans la situation précaire des travailleurs, et surtout dans la « crise de confiance » de la base vis-à-vis de la direction de l'U.G.T.A. (45).

Il y a entre ces deux textes la distance d'une prise de conscience par les dirigeants syndicaux des insuffisances de leur organisation. Le Président, certains membres du Parti, d'anciens responsables syndicaux écartés lors du I^{er} Congrès ont précipité cette prise de conscience. Il faut à présent tenter de préciser en quoi l'organisation actuelle de l'U.G.T.A. est incapable d'encadrer les travailleurs.

Au second Congrès de l'U.G.T.A. un délégué soulignera le paradoxe d'un syndicat, organisation de masse, comptant deux fois moins d'adhérents que le « Parti d'avant-garde ». L'U.G.T.A. en effet ne compte que 200 000 adhérents (46). A cette faiblesse numérique il faut ajouter l'incertitude des structures : bien que l'organe de l'U.G.T.A. consacre une part importante de ses comptes rendus à la vie des Unions et des Fédérations, il est difficile de s'en faire une idée précise — les Unions locales se transforment en Unions régionales et les syndicats professionnels les plus divers en Fédérations sans qu'un congrès en ait décidé, ni que les statuts aient été déposés à l'Union générale. Il semble qu'il y ait eu au cours de la période étudiée une inflation constante des organes de direction (Unions régionales et Fédérations) et une atrophie des organismes locaux. Au II^e Congrès, un délégué devait excellemment résumer la situation en déclarant : « Ce n'est pas le manque de cadres qui a gêné l'organisation. Ce sont plutôt les défauts d'organisation qui ont empêché les cadres de se révéler ».

L'organisation du syndicat repose sur des permanents appointés par la Centrale qui, constituent ainsi un réseau de fonctionnaires assumant toutes les responsabilités, de la base au sommet. Si bien que le problème de l'origine sociale des dirigeants est secondaire (47) : quelle qu'ait été leur profession, les Secrétaires nationaux sont des permanents syndicaux au moins depuis 1956, souvent depuis plus longtemps.

Au plan local — celui qui surtout intéresse les travailleurs — les responsables des Unions locales et des sections syndicales ne sont pas élus, (ou bien, ils sont élus à main levée) mais sont désignés par l'Union régionale et la Fédération. Ils sont, eux aussi, appointés par la Centrale. Mais leur jeunesse et leur manque d'expérience syndicale les menacent d'être indifférents aux problèmes des travailleurs. Leurs aînés des Unions régionales et Fédérations ont eu l'occasion d'être formés par les luttes sociales menées au temps de la colonisation. Eux n'ont connu que la guerre, et les problèmes de réorganisation économique. Dans les régions où domine l'agriculture, nous

(45) R. T., n° 76, 11 février 1965.

(46) *Ibid.*

(47) Dans le secrétariat national issu du premier congrès figurent : un docker (DJERMANE), un peintre en bâtiment (BOUDISSA), un enseignant (FLISSI), un employé communal (BENGHAZY CHEIKH), un ouvrier métallurgiste (ZIANI), etc.

avons vu que leur rôle n'est pas important : ils sont en principe les fonctionnaires spécialisés dans le règlement des conflits. Mais comme ils ne représentent pas les travailleurs, ils n'ont aucun poids auprès du Commissaire départemental de l'O.N.R.A. qui ne peut accepter de traiter qu'avec son égal — le responsable de l'Union régionale, par exemple. Les Unions locales sont donc des sortes de relais où le fonctionnaire syndical place les timbres et prend note des conflits dont il rend compte à l'instance supérieure, l'Union régionale. L'adhésion des travailleurs n'est pas le signe de leur participation aux objectifs du syndicat, car elle est fondée sur une certaine contrainte : dans le secteur public agricole, il arrive que les travailleurs confondent leur carte syndicale avec leur carte de sécurité sociale, les deux leur ayant été distribuées sans explication par un supérieur hiérarchique. En fait, les situations locales varient en fonction de trois facteurs : l'ancienneté de l'implantation syndicale, l'importance du secteur privé, l'importance de l'industrialisation. Les sections locales d'Hussein Dey et d'El-Harrach dans la banlieue industrielle d'Alger, par exemple, peuvent être considérées comme des sections modèles : elles représentent réellement les travailleurs, qui ont la faculté de peser sur les décisions lors des réunions ; elles ne sont pas nécessairement de l'avis des travailleurs, et sont capables de les faire adhérer à une stratégie syndicale conséquente.

Un détour nécessaire.

A la fin de l'année 1964, le pouvoir se trouve dans une situation paradoxale : jamais peut-être l'unité nationale n'a été aussi forte, et cependant les travailleurs retirent leur participation à la vie économique, bien que leur référence au socialisme reste aussi enthousiaste. Car ils ne se reconnaissent pas dans les organisations locales destinées à les encadrer : ni dans l'administration, ni dans le Parti qui a fait cependant de notables efforts de clarification idéologique et de démocratisation, ni même dans le syndicat. On assiste en fait à un véritable blocage des structures locales d'encadrement, certaines grèves, par exemple, ne pouvant être réduites que par le recours direct au Président contre l'appareil syndical qu'il avait lui-même désigné.

On voit alors le Président — contre certains de ses ministres, éventuellement contre la direction de l'U.G.T.A. aidé de la « gauche » du Parti (48) et du syndicat (49) — garantir personnellement le retour à la démocratie syndicale. En tant que Secrétaire général du Parti, il demande que s'organise « un Congrès démocratique, un congrès de la base » et siège à la commission de préparation, accompagné de représentants du Parti.

On peut donc mesurer le chemin parcouru en deux ans ; en 1963 un Parti encore inexistant domestiquait un syndicat représentatif ; en 1965, un Parti pourvu d'une idéologie et de militants d'avant-garde découvre la

(48) Principalement, la Commission d'Orientation, dirigée par Hocine ZAHOUANE.

(49) Des congrès d'Unions régionales (Alger, Constantine), et de Fédérations (Pétrole, E.G.A., cheminots, P.T.T.) tenus de juin à décembre 1964 ont permis de dégager des responsables qui joueront un rôle important lors du II^e Congrès.

nécessité d'une organisation de masses forte et représentative. Il est compréhensible que pour le pouvoir ces deux premières années de gouvernement aient été dominées par le souci de se maintenir et de faire la preuve de son autorité. Mais la direction syndicale qu'il avait désignée a démontré son incapacité à aller plus loin que l'encadrement formel des travailleurs. Et deux années d'autogestion l'ont amené à reconnaître qu'il ne peut rien si les travailleurs jugent le salariat plus satisfaisant que les responsabilités de la gestion.

De toutes manières, l'urgence des tâches d'organisation économique rend impossible que le syndicat ne soit pas d'abord un instrument — plus proche que le Parti, plus adapté que l'administration — pour amener les travailleurs à produire plus. Par ailleurs, le gouvernement ne saurait admettre que sa politique extrêmement subtile à l'égard des capitaux étrangers soit mise en question par la « spontanéité » des masses.

Mais il lui est nécessaire désormais d'obtenir du syndicat au minimum une certaine quantité d'information sur les limites de la contrainte économique supportable pour les travailleurs; au maximum la participation de ceux-ci aux objectifs de la production — difficile à obtenir dans l'immédiat, dans la mesure où elle supposerait le contrôle réel des entreprises autogérées par les travailleurs.

Une certaine quantité d'autonomie syndicale paraît de toutes façons être indispensable pour que soit rendue possible une soumission — ou une adhésion — d'ensemble. Elle est un détour nécessaire pour que l'autorité politique puisse réellement s'exercer sur les travailleurs. C'est du moins ce que paraît signifier ce paradoxe d'un congrès de la base exigé par le sommet.

Jeanne FAVRET